

A la une :
Solidarité Ukraine

EDITO



Murloises, Murlois,

Je suis heureux d'ouvrir ce nouveau numéro de la bachoca pour vous exprimer toute ma fierté d'être le maire de notre beau village. Avec les membres du conseil municipal, nous vous avons sollicité à plusieurs occasions pour faire appel à votre générosité.

Ensemble, nous avons traversé la crise sanitaire avec responsabilité et sérénité tout en assurant la continuité des services indispensables au fonctionnement de la commune.

Depuis deux semaines, nous hébergeons une famille ukrainienne dans l'appartement situé au dessus de la mairie après l'avoir rénové dans un temps record grâce au concours efficace de nos employés communaux. Je n'ai jamais douté de votre investissement et de votre adhésion dans cette belle initiative et je vous adresse un grand merci pour avoir permis en moins de deux jours d'équiper et de meubler ce logement qui offre une prestation digne et complète.

Le mercredi 11 mai à partir de 18h sur la terrasse de la « pause Murloise » nous organisons un apéritif solidaire et convivial pour cette occasion.

Le vote du budget qui est toujours un moment important dans la vie d'une commune a démontré une gestion saine et équilibrée sans augmenter l'impôt local. Cette ressource financière, complétée par les autres recettes telles que subventions et fonds de concours, permet la réalisation de nos projets.

Fête du village le 2 Juillet, saison culturelle, évènements associatifs sont autant de rendez-vous pour nous rassembler et forger notre esprit « village » cher à nous tous.

La pause murloise, l'expression murloise et les autres associations participent à ce « bien vivre à Murles » et je les remercie vivement.

Je vous invite à nous rejoindre dès que les occasions s'offrent à vous et en particulier à l'approche de la saison estivale.

Un grand merci à vous tous !

Très respectueusement, Eric RIGUET

VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



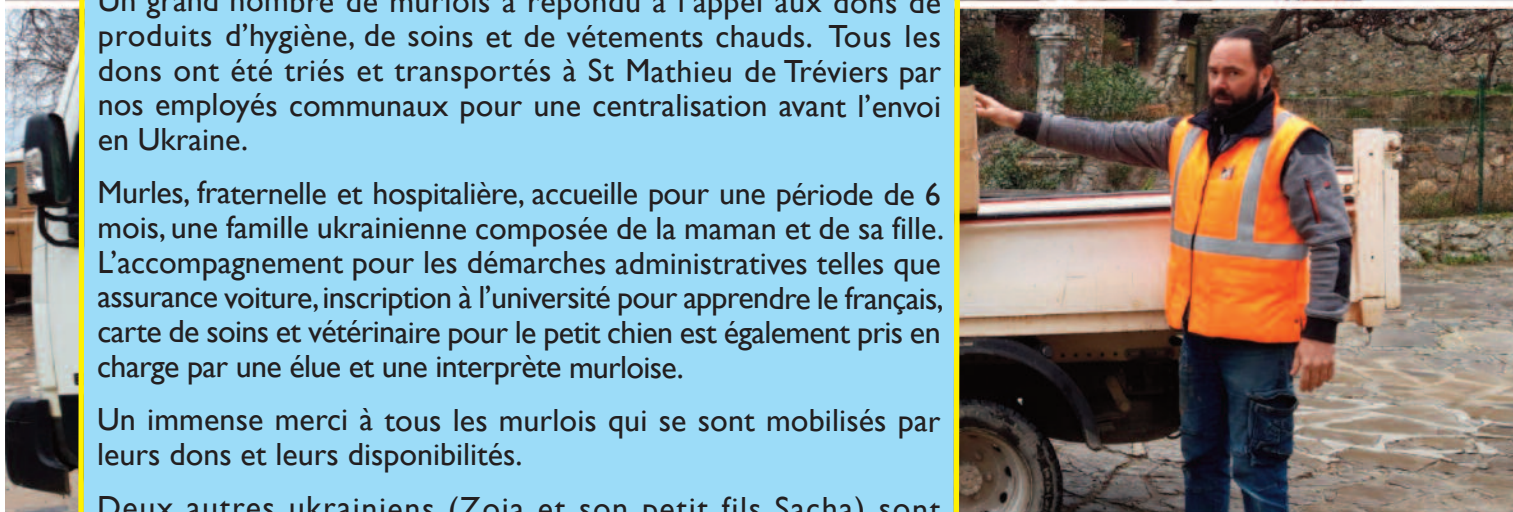
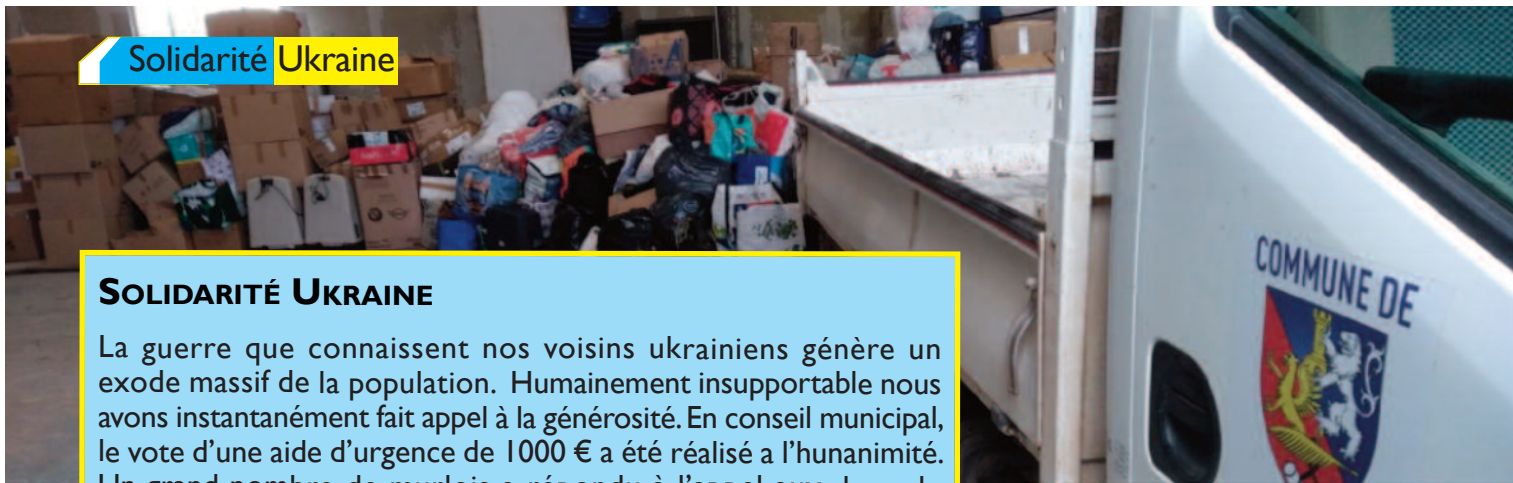
SOLIDARITÉ UKRAINE

La guerre que connaissent nos voisins ukrainiens génère un exode massif de la population. Humainement insupportable nous avons instantanément fait appel à la générosité. En conseil municipal, le vote d'une aide d'urgence de 1000 € a été réalisé à l'unanimité. Un grand nombre de murlois a répondu à l'appel aux dons de produits d'hygiène, de soins et de vêtements chauds. Tous les dons ont été triés et transportés à St Mathieu de Trévières par nos employés communaux pour une centralisation avant l'envoi en Ukraine.

Murles, fraternelle et hospitalière, accueille pour une période de 6 mois, une famille ukrainienne composée de la maman et de sa fille. L'accompagnement pour les démarches administratives telles que assurance voiture, inscription à l'université pour apprendre le français, carte de soins et vétérinaire pour le petit chien est également pris en charge par une élue et une interprète murloise.

Un immense merci à tous les murlois qui se sont mobilisés par leurs dons et leurs disponibilités.

Deux autres ukrainiens (Zoia et son petit fils Sacha) sont également hébergés au domicile d'une famille murloise.



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2022

ont été votés :

- les approbations des comptes de gestion et administratif de 2021 (détail page suivante)
- les subventions de fonctionnement aux associations
- l'affectation du résultat de l'exercice 2021
- le taux d'imposition 2022 (détail page suivante)
- le budget primitif 2022
- le contrat de location de terrain nu avec Languedoc Granulats
- Don de 1000€ à l'ukraine

RÉSULTATS ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1^{ER} TOUR À MURLES

84,7% de participation

- 25,49% - **65** voix - Emmanuel MACRON
- 23,14% - **59** voix - Marine LE PEN
- 18,04% - **46** voix - Jean-Luc MELENCHON
- 7,06% - **18** voix - Yannick JADOT
- 6,67% - **17** voix - Eric ZEMMOUR
- 6,27% - **16** voix - Valérie PECRESSE
- 4,31% - **11** voix - Anne HIDALGO
- 3,53% - **9** voix - Jean LASSALLE
- 2,75% - **7** voix - Nicolas DUPONT-AIGNAN
- 1,96% - **5** voix - Fabien ROUSSEL
- 0,78% - **2** voix - Philippe POUTOU
- 0,00% - **0** voix - Nathalie ARTHAUD

RÉSULTATS ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2^{EME} TOUR À MURLES

83,06% de participation

- 56,31% - **125** voix - Emmanuel MACRON
- 43,69% - **97** voix - Marine LE PEN
- 11% - **28** - Votes blancs
- 5% - **5** - Votes Nuls

Opélec

JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

6 chemin des palombes
34980 Murles

ste.opeclec@gmail.com

07 71 64 14 27

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER

LES ACTIONS DES ÉLUS

- Le 15 Février : commission jeunesse et sports CCGPSL
- Le 5 Avril : Bureau communautaire
- Le 14 Avril : Commission communication
- Le 19 Avril : Conseil Communautaire
- Le 19 Avril : Assemblée générale d'Hérault Energie
- Le 21 Avril : Commission Eau et Assainissement



FORMATION AUX GESTES PREMIERS SECOURS

- Le 26 Février, votre mairie a organisé la deuxième session gratuite de sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Une prestation utile pour les stagiaires qui se sentent capables d'utiliser le défibrillateur automatique en cas de détresses vitales, (noyade, hémorragie, accident...)

Le maire félicite et encourage cet acte citoyen pour les prochaines sessions.





CESML

100 ans
Votre service public
électrique de proximité



AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr — www.cesml.com

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

LA SANTE FINANCIERE DE LA COMMUNE LES PRINCIPAUX INDICATEURS

LE TAUX D'EPARGNE Ou Capacité d'autofinancement (Epargne brute/RRF)	27,32%	Capacité de la commune à autofinancer ces investissements. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement, non absorbée par le fonctionnement, et qui peuvent donc être consacrées pour investir ou rembourser la dette (ayant servi à investir). Les normes acceptables se situent entre 8 et 15%, il faut être en dessous. La moyenne des autres communes de la strate est de 22,40%.
LA CAPACITE DE DESENETTEMENT (Encours de dette/Epargne dette)	0 an	Indicateur de solvabilité, il permet de savoir si la commune est en capacité de rembourser sa dette. Il faut se situer en dessous de la règle qui admet que le ratio de désendettement maximum acceptable est de 10 à 12 ans. La moyenne nationale est de 5,1 ans : cela signifie qu'il faudrait plus de 5 ans à une commune pour rembourser la totalité de l'encours de ses emprunts sans investir. On doit comparer ce ratio à la durée moyenne de ces emprunts.
LE RATIO DE RIGIDITE	0,28	Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre : Les frais de personnel (chapitre 012) augmentés de l'annuité de la dette et les produits de fonctionnement. Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 2 pour les communes de moins de 2000 habitants et s'il est supérieur à 1,8 pour les communes dont la population est comprise entre 2000 et 5000 habitants. A dessus de ces ratios, les communes ont peu de marge de manoeuvre sur le fonctionnement courant.

Analyse du budget Fonctionnement :

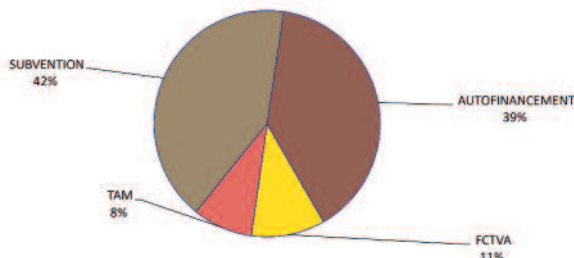
Evolutions des recettes (vert) et des dépenses réelles (rose)



Maitrise de l'évolution des recettes et des dépenses depuis 2019 avec une capacité financière qui se stabilise entre 60/70 k€

Analyse du budget Investissement :

Modalités de financement des investissements



Montant des investissements 2018/2021 : 905 k€

TAM :
FCTVA :

Bilan du Budget 2021 :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	256 431,48	G	346 579,09
	Section d'investissement	B	90 806,51	H	256 019,81
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C			28 734,52
	Reports en section d'investissement (001)	D	52 904,38		
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	400 142,37	E+G+H+J	631 333,42

Recettes - Dépenses : 231 191,05€

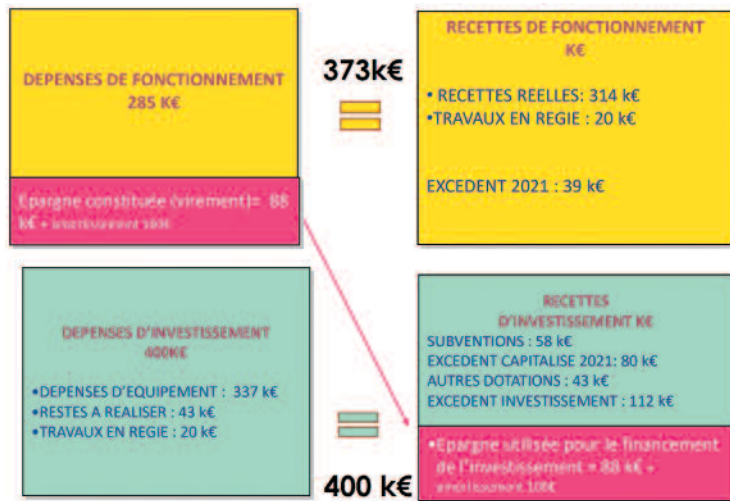
Les résultats 2021 sont les suivants :

- En fonctionnement : un résultat final excédentaire de 118 882,13 €
- En investissement : un résultat final excédentaire de 112 308,92 €

Budget 2022

Les taux de la taxe foncière pour le bâti (32,21%) et non bâti (48,17%) restent inchangés, le conseil a voté de **ne pas augmenter l'impôt en 2022.**

TOTAL DU PROJET DE BP 2022 : 773 K€
(contre 759 k€ en 2021)



Dans les dépenses prévues, sont prises en compte :

- Augmentation de la participation à l'école de Vailhauquès
- Les subventions aux associations
- Le coût de révision du PLU
- Le financement des projets de : rénovation de l'amphithéâtre, rénovation du clocher de l'église, aménagement de l'espace sportif, équipement scénique et décoration de Noël, achats de coussins berlinois, remplacement des extincteurs, travaux de voiries chemin de l'égalité et enfouissement des réseaux chemin de l'élagueur, étude pour la mise aux normes et agrandissement de la Mairie, achats équipements pour les employés municipaux

Les subventions obtenues pour réaliser ces projets proviennent : du département (pour la rénovation de l'amphithéâtre), de la DRAC (pour la rénovation du clocher) et de la CCGPSL (pour l'espace sportif, les équipements scéniques, enfouissement des lignes).

INFRASTRUCTURE

TRAVAUX CHEMIN DE L'ÉLAGUEUR, CHEMIN DE L'ÉGALITÉ

Les travaux de remise en état du chemin de l'égalité qui rejoint la RD 127 ont été réalisés. A cette occasion la ligne à moyenne tension qui longeait la RD 127 par voie aérienne a été enfouie. Le renforcement des côtés du chemin, l'enrobé, les bandes blanches sur les côtés ont permis d'embellir cette chaussée qui se dégradait fortement.



ANTENNES 4G

Vendredi 22 avril un hélicoptère a survolé notre commune pour assembler les éléments de structure destinés à l'installation du pylône support des antennes 4G de tous les opérateurs téléphoniques.

La prochaine étape consiste à poser un transformateur électrique pour alimenter les installations. Ainsi, la couverture 4G sera disponible dans l'été.



RÉNOVATION DU CLÔCHER DE L'ÉGLISE

Notre vieille église a subi quelques travaux structurants suite à la dégradation importante de la clé de voûte qui maintient le clocher.

A cette occasion, la cloche a été descendue et inspectée, la clé de voûte remplacée ainsi que le support de la cloche que l'on appelle «le mouton».

Ce fut un moment de rassemblement avec les murlois et le prêtre pour contempler cette vieille dame datant de 1596.

Les travaux ont été financés grâce à l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie et grâce à la générosité d'un habitant de Murles qui a permis de couvrir cette dépense obligatoire pour le maintien de ce patrimoine.



CADRE DE VIE ÉCOLOGIE

RÉNOVATION AMPHITHÉÂTRE

L'amphithéâtre qui se situe sur l'esplanade de Murles avait besoin d'un grand coup de jeune. Il a été entièrement rénové par une entreprise murloise. Les travaux ont été financés grâce à l'aide du département de l'Hérault par le FAIC (Fond d'Aide à l'Investissement Communal). Merci à l'entreprise Norberto pour son travail. L'électrification de l'ensemble a été repensée et entièrement réalisée par l'entreprise murloise : OPELEC.



LA TERRASSE ET LA TONNELLE DE LA PAUSE

Lieu devenu traditionnel pour partager un bon moment de convivialité autour d'un verre, un café ou d'un apéro, la terrasse de la «pause murloise» s'est agrandie et s'est dotée d'une pergola qui apportera de l'ombre. Financés pour 50 % par les fonds de concours de la CCGPSL, les travaux ont entièrement été réalisés en régie par les 2 employés municipaux.



En ce printemps 2022, la Pause Murloise souhaite relancer son activité en élargissant ses horaires d'ouverture et ses propositions d'activités.

Pour cela nous avons besoin de davantage de bénévoles. Toutes les participations sont les bienvenues, même qu'une fois de temps en temps !

Il s'agit de :

- assurer les permanences le mercredi de 9h à 10h30 et de 17h à 20h
- prolonger la permanence du samedi jusqu'à midi
- ouvrir le dimanche après-midi pour les retours de randonnées

Si vous souhaitez participer :

le.cafe.epice.de.murles@gmail.com

Pour plus de renseignements :

Michel Bakalowicz : 06 34 14 01 43

Philippe Corfdir : 06 31 75 72 78

Huguette Bardou : 06 89 86 09 68

SERVICE A LA PERSONNE

BENNES À VÉGÉTAUX

Au plan de la treille du jeudi 14 avril au 10 mai



SPECTACLE GUIGNOL

20 février, spectacle Guignol



LE DUO DOM-TOM

Couturière de Murles, samedi 26 Février 2022 à 20h30 - La Cie Intervalle propose LE DUO DOM - TOM



CONCERT « LE COEUR DÉPLIÉ »

Le 18 Mars salle Coquin, avait lieu le concert de Vincent Ferrand, chanteur contrebassiste qui nous a présenté son spectacle : « Le cœur déplié ». Spectacle de musiques pour le cinéma, la danse, le théâtre et la poésie.



LE ROI VICTOR

Couturière de Murles, samedi 26 Mars. La compagnie « Les passants » présentait une comédie satirique de Louis Calaferte.

« Victor et Victorine apprennent par un télégramme que le complot ourdi contre le pouvoir a réussi. Victor devient Roi. De son F3 du boulevard Magenta, il commence à administrer le monde. Chacun dans la famille veut sa part du pouvoir, sans compter le télégraphiste qui donne des conseils. Et ils sont tous immensément stupides ! – et on assiste à la vanité et au grotesque du pouvoir dans des dimensions politiques et familiales entremêlées »



CONCERT « MONSIEUR PARALLÈLE »

Concert du 15 avril
En collaboration avec la commune de Murles, la CCGPSL organise à la Salle coquin un concert.



AMICALE MURLOISE

"La fête de Murles se déroulera le **samedi 2 juillet**. Des animations pour enfants et adultes sont prévues toute la journée. Le programme de la fête vous sera distribué mi-juin. Tous les murlois qui souhaitent s'associer à l'organisation et à la préparation de cet événement sont invités à participer à la prochaine assemblée générale de l'Amicale Murloise qui se tiendra le mardi 17 mai à 19h sur l'esplanade G. Gounel." Un grand merci à son nouveau président «Gauthier Davrieux».

L'Amicale Murloise.

MARCHÉ DE 17H À 20H

Le marché de Murles qui a connu un grand succès en temps de COVID, s'est vu gravement diminué dès que chacun a pu reprendre ses habitudes d'avant.

Marilyne, la maraîchère nous propose chaque mercredi des légumes de saison, de la région, et même de chez elle à Aniane. Son étal s'enrichit de fraises, de salades, d'asperges, etc...

Les cochonnailles de Maguelone, charcuterie et viande de porc de la région a rejoint Marilyne 2 fois par mois. Le porc peut être commandé en caisse de 5kg, les commandes doivent être faites à l'avance. De la saucisse, des pâtés, des œufs et de la charcuterie sont proposés

Sans oublier, le mercredi et le samedi matin et le mercredi aux heures du marché, le dépôt de pain à la Pause murloise où l'on peut venir boire sur sa terrasse.



AGENDA

APÉRITIF SOLIDAIRE

Mercredi 11 Mai - Avec nos amis ukrainiens

FESTIVAL - MURLES'ADOS

Samedi 14 Mai - Espace Coquin - organisé par la FNCTA

JOURNÉE ADO

Dimanche 22 Mai - Espace tennis

CONCERT - LULA HELDT

Vendredi 27 Mai - Espace Coquin

CONCERT - LES ROSSIGNÔLES

Mercredi 8 juin - Terrasse de la Pause Murloise
chanson française et orgue de Barbarie

ELECTIONS LÉGISLATIVES

12 et 19 Juin - Espace Coquin

CONCERT - KERGUILHOM

Mercredi 22 juin - Terrasse de la Pause Murloise
chant et guitare, auteur compositeur

AUDITIONS

25 et 26 juin - Auditions de l'école de musique
Combaillaux, Murles, Vailhauquès

FÊTE DE MURLES

Samedi 2 juillet

CONCERT - POPLITÉ

Mercredi 6 juillet - Terrasse de la Pause Murloise
chant et percussions du nordeste brésilien

CONCERT - FAÇON-FAÇON

Mercredi 20 juillet - Terrasse de la Pause Murloise
chant et rythmes, Brésil, Réunion, Méditerranée

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES

Vendredi 12 août



JOURNÉE ADOS DIMANCHE 22 MAI

Cette année, la mairie offre à nos ados de découvrir le tennis - ballon le dimanche 22 mai de 10h30 à 12h30 suivi d'un repas.



Merci de confirmer votre participation (ados et parents) en écrivant à :
marjoriemonleau@gmail.com

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES

Retenez la date, le Trail des Etoiles Filantes reprend ses baskets ! ça sera le **vendredi 12 aout** !
Cette course fait partie du Challenge du Pic Saint-Loup 2022.

MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

SAMEDI 11 JUIN 2022

Atelier d'écriture de 10h à 12h
Animé par Françoise Cadène
Pour ados-adultes . *Gratuit. Sur inscription*

Renseignements au 04 67 67 03 93
mediatheque.combaillaux@wanadoo.fr
http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediatheque/

COMMUNAUTE DE COMMUNES

BUDGET DE LA CCGPSL 2022

Le budget consolidé 2022 représente 80 millions d'euros (dépenses de fonctionnement + d'investissements).
Les détails du budget 2022 de la CCGPSL : <https://grandpicsaintloup.fr/la-communaute-de-communes/organisation/budget/>

On peut noter entre autre comme nouveautés :

- **Culture** : L'année 2022 est marquée par une ouverture des musées dès le mois d'avril (au mois de mai les années précédentes) afin que les visiteurs puissent profiter des expositions plus longuement. Aussi la Communauté de communes a souhaité proposer un tarif unique de 5 € permettant d'accéder aux deux musées.

- **Sports et Jeunesse** : un plan de gestion du massif du Pic Saint-Loup est en cours d'élaboration ; réhabilitation de la piste d'athlétisme avec la rénovation de la piste de fond par un nouveau revêtement amortissant et couloirs élargis, la création d'une aire de saut en longueur double, la création d'une aire de saut en hauteur, la création d'une aire de saut à la perche, la création d'une aire de lancer du poids.

- **Aménagement du territoire** : Dans le cadre de la mobilité, de nombreuses actions sont engagées ou poursuivies : locations de VAE, autopartage, rézo-pouce, participation à la ligne 27 de TaM, plateforme de covoiturage... / mise à jour du Schéma de Cohérence Territorial et étude concernant les aides à la division parcellaire / mise en place d'une police rurale avec le recrutement de deux gardes champêtres.

- **Collecte et traitement des déchets** : Comme inscrit dans ses compétences obligatoires, la Communauté de communes assure en régie la collecte des déchets qui représente donc une part importante de son budget avec 6,7 M€ de fonctionnement et 1,7 M€ d'investissement. Ce sont 80 agents qui assurent au quotidien les missions de proximité indispensables à tous : collecte et transfert des déchets vers les différents centres de recyclage, nettoyage, accueil des usagers en déchetterie...

- **Développement économique** : La compétence développement économique impacte le budget principal ainsi que les deux budgets annexes lotissements Bel Air et Liquière. création d'une maison des entreprises, la création et l'animation de tiers lieux, la création d'immobilier d'entreprise, de métiers d'art... Pour se faire la Direction du développement économique sera renforcée par le recrutement de deux nouveaux agents.

- **Tourisme** : Le territoire du Grand Pic Saint-Loup s'est vu décerner le label Vignobles & Découvertes®. C'est le fruit d'une démarche engagée, structurante et qualitative pour que le territoire du Grand Pic Saint-Loup puisse s'affirmer davantage comme une destination oenotouristique reconnue. L'année 2022 est consacrée au renouvellement de ce label.

FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE

ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

ÉLECTIONS

Les élections législatives se dérouleront les dimanches **12 et 19 juin 2022** pour la désignation des députés.

GESTE ÉCOLO

VÉLO ÉLECTRIQUE

Les aides à l'achat pour 2022 :

Vous venez d'acheter ou souhaitez acquérir un vélo à assistance électrique (VAE) ? Vous pouvez bénéficier d'aides du Département, de la Région ou de l'État, sous certaines conditions.

Aide du Département de l'Hérault - "Chèque Hérault Vélo"

Dispositif d'aide financière d'un montant de 250 €, qui peut être complété par le bonus "Hérault Pichòt" de 20 à 50 € pour l'achat d'équipements de transport pour enfants.

Aide de la Région Occitanie - "Eco-chèque mobilité"

Montant de l'aide financière :

- 80 % de l'achat d'un VAE, plafonné à 400 € pour une personne non imposable
- 50 % de l'achat d'un VAE, plafonné à 250 € pour une personne imposable

Aide de l'État - "Bonus vélo"

Dispositif d'aide financière d'un montant de 200 €

Les aides du Département, de la Région et de l'État sont cumulables.

Plus d'info et conditions : <https://grandpicsaintloup.fr/actualite/velo-electrique-les-aides-a-lachat-pour-2022/>



Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@gmail.com
Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu :
Contactez le secrétariat; en laissant vos coordonnées, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.